

<https://enseignants.se-unsa.org/Projet-de-budget-2022-le-gouvernement-passe-a-cote>



Projet de budget 2022 : le gouvernement passe à côté

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 27 septembre 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Mercredi 22 septembre, le gouvernement a présenté le projet de budget qui sera débattu par le parlement. Le projet de budget 2022 pour l'Éducation nationale reste le premier budget de l'État.

Pourtant, il passe à côtés des défis de notre système éducatif. Quoi qu'en dise le gouvernement, l'Éducation n'est pas encore la priorité nationale.

Une augmentation en trompe l'oeil

En 2022, l'enseignement scolaire bénéficiera d'une hausse de près de 1,7 Md d'euros, incluant une enveloppe de 700 M d'euros de mesures salariales pour les personnels. L'Éducation nationale, demeure le premier budget de l'État avec 56.5 Mds d'euros. Pourtant si le budget augmente en valeur absolue la part de la dépense intérieure d'éducation a régressé : elle représentait 7 % du PIB en 1995, elle est retombée à 6,6 % en 2019.

Des mesures salariales limitées

Des mesures de ce budget sont positives (augmentations de la prime d'attractivité, nouvelle grille de rémunération pour les AESH, financement de 15 Euros pour la complémentaire santé). Ce sont des avancées réelles mais modestes. Faute de loi de programmation, elles ne sont qu'un début de réponse, très partiel, à la question salariale à l'Éducation nationale.

Stabilité des emplois dans le 1er degré

Le gouvernement s'appuie sur la diminution prévue de 81 000 élèves pour poursuivre le dédoublement des grandes sections sans créer aucun emploi.

Pourtant, il est nécessaire poursuivre le plan d'amélioration des décharges de direction, de créer des dizaines de postes d'Ulis, d'augmenter les postes de remplaçants, d'enseignants référents et d'enseignants spécialisés en Rased, de conseillers pédagogiques. Il faudrait aussi donner les moyens de fonctionner aux PIAL avec du temps dévolu à la coordination.

2d degré : plus d'élèves moins d'enseignants

Un nouvelle fois, alors que le second degré accueillera l'an prochain près de 25 000 élèves supplémentaires, le ministère fait le choix de supprimer 350 postes d'enseignants. Le ministère ignore la réalité de classes surchargées, de conditions d'enseignement dégradées pour les élèves et les enseignants avec la multiplication des heures supplémentaires et des services partagés sur 2 ou 3 établissements.

Alors oui la création de postes de CPE (300 postes) était nécessaire et le SE-Unsa l'avait demandé en lançant une opération *Je veux un CPE dans mon établissement*. Celle d'assistants sociaux et d'infirmiers l'est tout autant.

Pourtant, financer ces créations en diminuant encore le nombre d'enseignants dans les collèges et lycées, c'est encore dégrader d'un côté ce qui est rafistolé de l'autre.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, le projet de budget 2022 passe à côté des défis que le système éducatif doit relever : redonner de la valeur au métier, mettre en oeuvre un système respectueux des personnels et des élèves, faire de notre système scolaire une institution qui cesse de creuser les inégalités. Le SE-Unsa fera connaître son analyse lors des auditions en amont du débat parlementaire.